

(11) E.A.POTTIAUX a épousé le musicien Jean-Hubert HUBIN (Huy 16.VII.1764 - 12.II.1833) et a enseigné la harpe à la reine de Hollande. Cf. Biographie nationale. IX/605.

(12) Pour les POTTIAUX et les BEGREZ, voir les comptes de Notre-Dame de Namur où Pierre POTTIAUX était musicien ainsi que les listes établies par AIGRET, Documents du Chapitre de Saint-Aubain (649). Voir aussi GREGOIR (E.G.J.), Florilège biographique des Artistes musiciens belges du 18^e et du 19^e siècles, Supplément (162) - Ad. WERY, art. dans Reflets, n°20 -

(13) Sur Félix GODEFROID voir Ph. GILSON, Félix Godefroid, harpiste-virtuose et compositeur (Namur 1818 - Villers-sur-Mer (Calvados) 1897 dans Société liégeoise de Musicologie, Bulletin n°40 (janvier 1983) (12-24) avec un Supplément musical. Rappelons aussi l'article de Ph. MERCIER, Florilège de la harpe en Wallonie aux 18^e et 19^e siècles, S.Lg.M., Bulletin n°35 (octobre 1981) et son Supplément musical ainsi que le disque publié sous le même titre par Musique en Wallonie MW 23: oeuvres de Grétry, Delleplanque, Dizi, Godefroid et Hasselmanns.

Errata et addenda à l'article L.-Ch. RAGUE

P/1, &5 - Michel-François ZOUDE et son frère Augustin-Dieudonné s'étaient établis à Paris comme professeurs de violon. Le 25.XI.1776, ils écrivent à leur soeur Marie-Catherine, restée à Namur, qu'il devient difficile de se créer une situation en raison de l'afflux de professeurs étrangers à Paris. Ils rejoignent Namur - probablement en même temps que le prince Lobkowitz et Ragué - Le prince les désigne comme professeurs de musique au Collège royal de Namur, fondé par Marie-Thérèse. Augustin-Dieudonné est maître de musique, Michel-François est chargé de la bibliothèque et de l'inspection de l'enseignement au Collège royal, à l'école du chapitre et au séminaire diocésain. Il meurt à Namur le 20.VI.1778 tandis que son frère poursuit sa tâche.

P.6, &4 - GRIMONSTER est violoniste et THOMAS violoncelliste.

P.7, &2 - En fait, il s'agit d'une affaire de tapage nocturne ! "...le soir du 15 janvier 1780, après le tour du veilleur, les ci-nommés Charles-Théodore JUPIN; Henry-Joseph SOHYER, Noël NIVAILLE, Louis-Charles RAGUET-sic), Père-pète LOTIN, Fortuné CARDON, Jean-Baptiste CARDON et le sieur Josueh-Armand DIZI ont causé une grande perturbation dans le repos des bourgeois en basse-Neufville (N.B. rue où habitaient les DIZI) par les bruis(sic) de leurs instrumens et de leurs festoyemens". La garde les a appréhendés et ils ont passé le restant de la nuit "en la cellée du sergens". Ils ont été libérés le lendemain après avoir payé une amende de 4 florins 12 sous 15 deniers. (Documents judiciaires namurois, n°1201 et sq. Année 1780)

P.10 bzs - Lire "Henri-Michel JANSON; b. en la paroisse Saint-Michel-Notre-Dame "

P.M.